

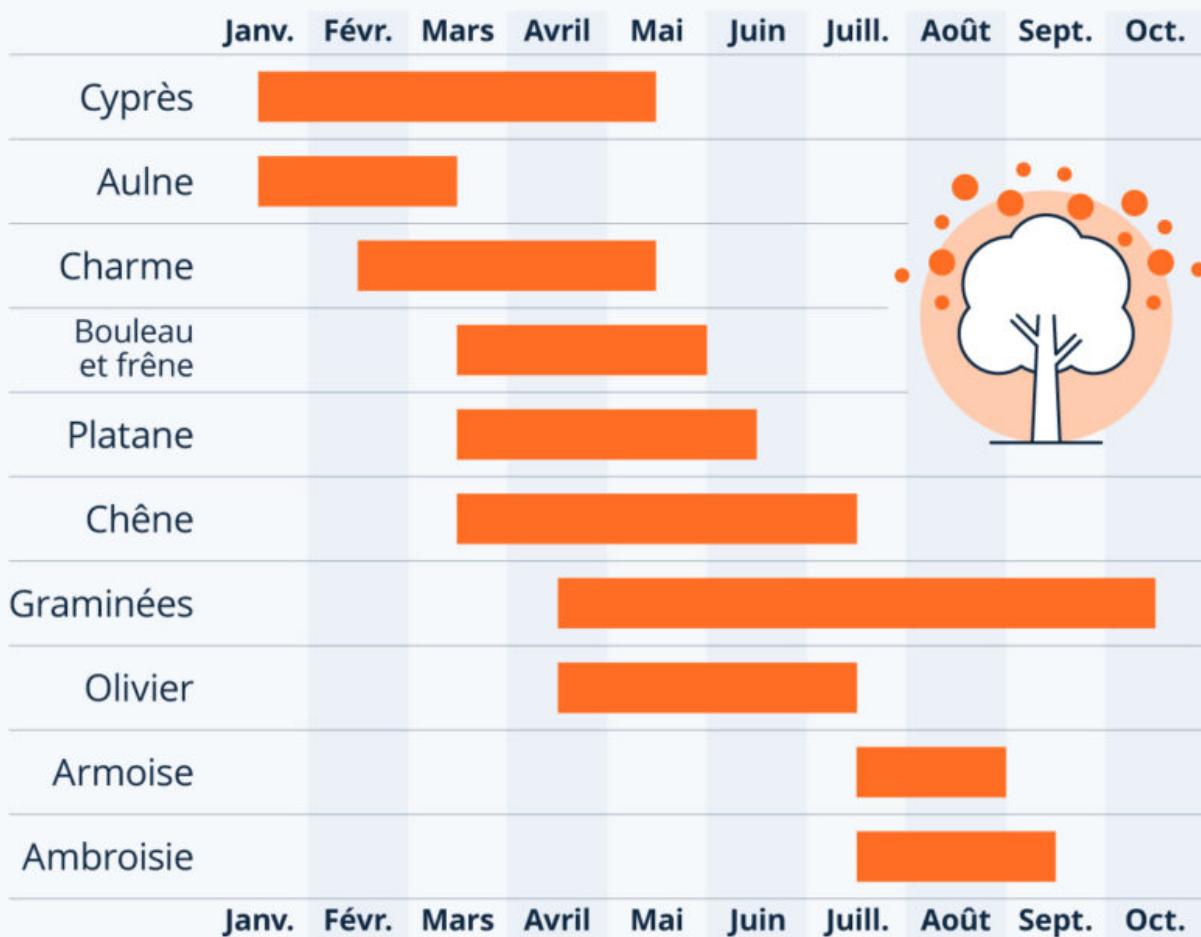
Ecrit par le 22 février 2026

# Le calendrier des allergies aux pollens en France

Ecrit par le 22 février 2026

# Le calendrier des allergies aux pollens en France

Période approximative de présence des principaux pollens allergisants en France métropolitaine, selon le mois



Janv. Févr. Mars Avril Mai Jun Juill. Août Sept. Oct.

Sélection d'espèces végétales au potentiel allergisant modéré à fort.  
Les données peuvent légèrement varier selon les régions.

Source : Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA)



**statista**

Ecrit par le 22 février 2026

La saison des allergies au pollen bat son plein en France, affectant chaque année des millions de personnes à travers le pays. Les principaux responsables sont les pollens de graminées (herbes, céréales) et d'arbres (bouleaux, frênes, cyprès, platanes, etc.), qui se dispersent abondamment dans l'air sous l'effet de conditions climatiques favorables entre la fin de l'hiver et le début de l'automne. L'infographie ci-dessous, basée sur les informations du Réseau national de surveillance aérobiologique ([RNSA](#)), donne un aperçu de la période approximative de présence des principaux pollens allergisants en France métropolitaine.

D'après des estimations publiées dans un rapport de l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), la [prévalence des pathologies allergiques respiratoires](#) comme les rhinites saisonnières (aussi connues sous le nom de rhume des foins) a pratiquement doublé depuis la fin des années 1990 dans les pays industrialisés. Des études publiées ces dernières années indiquent que le changement climatique pourrait avoir une influence sur la production de pollen, notamment en allongeant la durée des saisons polliniques. En outre, une étude de l'[Inserm](#) a récemment mis en évidence une association significative entre l'exposition à la pollution atmosphérique à long terme et la sévérité des rhinites diagnostiquées dans la population.

Ecrit par le 22 février 2026

# Quelle est la prévalence des allergies en France ?

Allergies les plus répandues chez les Français possédant au moins une allergie en 2024, en %

Allergies respiratoires (acariens, pollen, etc.)

21

Allergies médicamenteuses

12

Allergies aux animaux

9

Allergies aux venins (piqûre d'abeille, etc.)

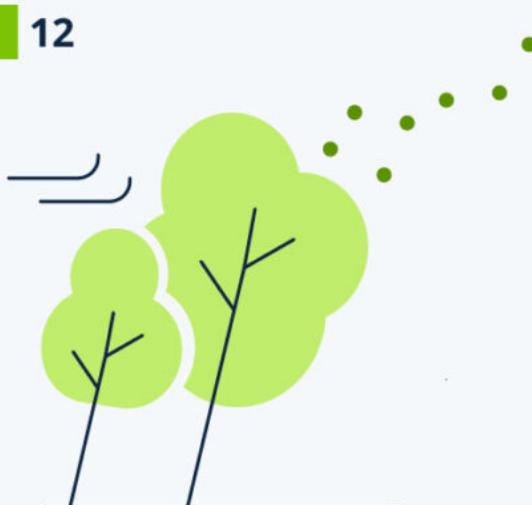
7

Allergies alimentaires

7

Allergies de contact (parfum, savon, etc.)

6



Base : 1 021 adultes (18 ans et plus) interrogés en février 2024.

Source : Harris Interactive



**statista**

## Quelle est la prévalence des allergies en France ?

La saison de la rhinite allergique, aussi connue sous le nom de rhume des foins, est de retour. Cette allergie saisonnière au pollen présente des symptômes similaires au rhume d'origine viral : inflammation du nez et de la gorge, éternuements, gonflement des yeux, écoulement nasal... Si les allergies au pollen sont relativement bénignes, elles pourraient néanmoins s'aggraver dans les années à venir. D'après le

Ecrit par le 22 février 2026

[Commissariat général au développement durable](#), le réchauffement climatique et la pollution de l'air causeraient en effet une augmentation des allergies au pollen, une plus grande sévérité des symptômes et un allongement des périodes « à risques ».

Comme le montre notre infographie, basée sur les résultats d'une enquête menée par Harris Interactive en février 2024, les allergies respiratoires, de type allergie au pollen, étaient les plus répandues parmi les personnes souffrant d'allergies : elles touchaient plus d'une personne sur cinq. Venaient ensuite les allergies médicamenteuses (12 %) et les allergies aux animaux (9 %). Les allergies alimentaires, comme les allergies aux fruits à coque ou au lactose, touchaient quant à elles 7 % des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête.

De Tristan Gaudiaut et Valentine Fourreau pour [Statista](#)

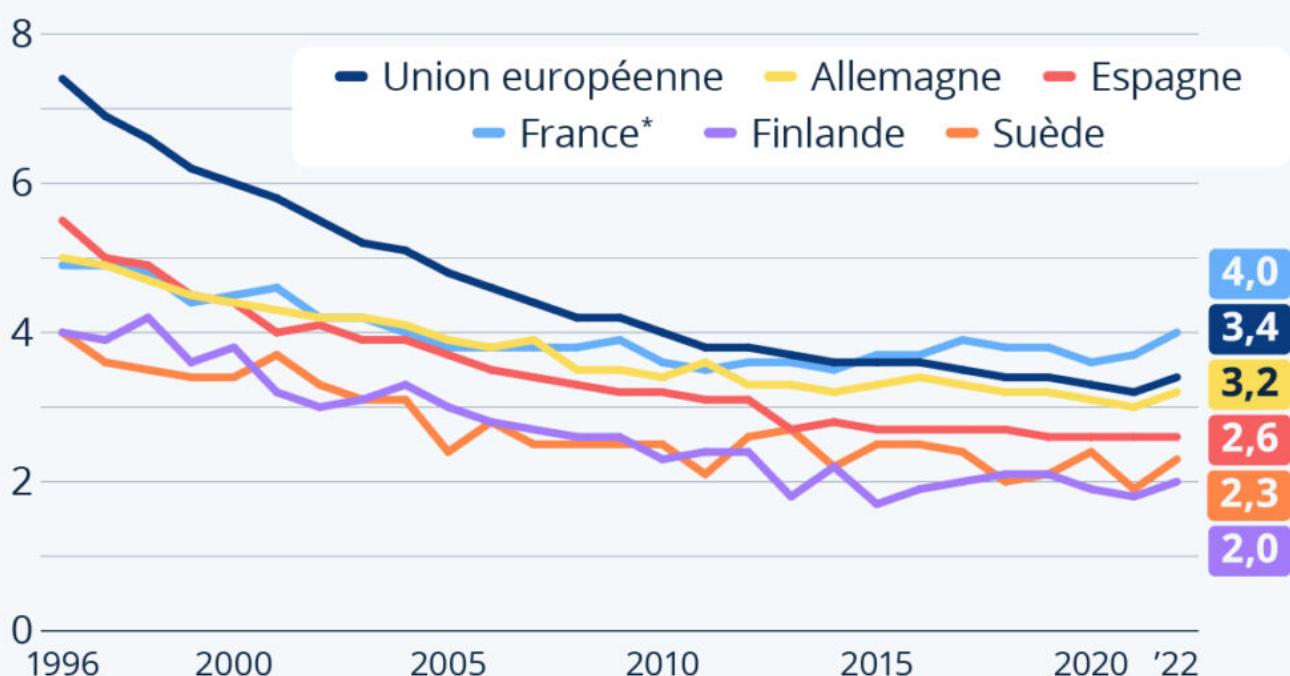
---

## Mortalité infantile : la France mal classée en Europe

Ecrit par le 22 février 2026

# Mortalité infantile : la France mal classée en Europe

Évolution du taux de mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes dans une sélection de pays de l'UE



\* France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.

Sources : Eurostat, Insee



Le constat est inquiétant : la mortalité infantile en France augmente. D'après des chiffres de l'[Insee](#), elle était de 3,6 pour 1 000 enfants nés vivants en 2020, 3,7 en 2021, et 4 en 2022. La situation varie également nettement selon les départements : ainsi, si, sur l'ensemble du territoire, le taux de mortalité infantile était de 3,7‰ sur la période 2019-2021, il était de 5,1‰ dans l'Indre-et-Loire 5,4‰ en Seine-Saint-Denis, 8,1‰ en Guadeloupe, 8,2‰ en Guyane, et 8,9‰ à Mayotte sur cette même période. L'Insee

Ecrit par le 22 février 2026

souligne que les raisons de cette dégradation sont multiples, et cite, entre autres, l'existence de déserts médicaux, où le nombre de maternités et de pédiatres est faible, et où la qualité de l'accompagnement est donc moindre ; la pauvreté ; et une plus forte prévalence de l'obésité et du tabagisme chez les femmes.

Comme le montre notre infographie, basée sur des chiffres d'Eurostat et de l'Insee, depuis 2015, la mortalité infantile en France est supérieure à la moyenne de l'Union européenne. En 2022, c'est l'Islande qui avait le taux de mortalité infantile le plus bas à l'échelle européenne : il y était alors de 1,1‰. Venait ensuite le Luxembourg (1,8‰) et la Norvège (1,9‰). À l'inverse, la Slovaquie, la Roumanie et la Turquie recensaient tous des taux élevés (5,4 ‰ pour la Slovaquie, 5,7‰ pour la Roumanie et 9,2‰ pour la Turquie).

De Valentine Fourreau pour [Statista](#)

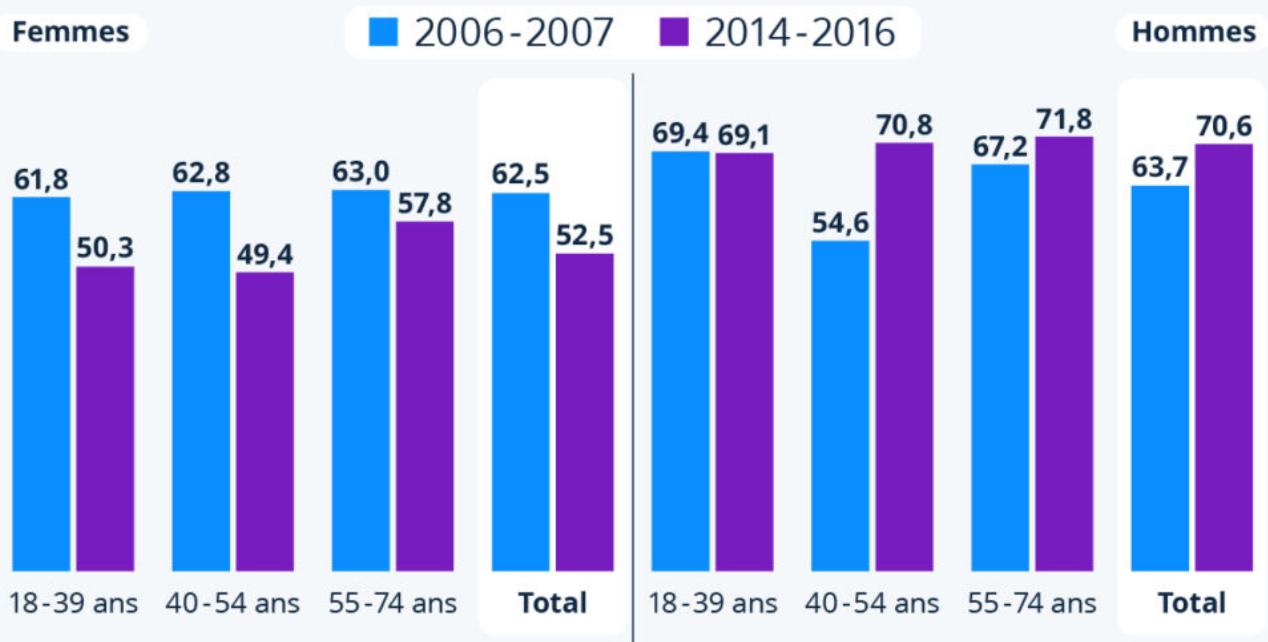
---

## 4 Français sur 10 ne font toujours pas assez d'activités physiques

Ecrit par le 22 février 2026

# 4 Français sur 10 ne font toujours pas assez d'activités physiques

Évolution de la proportion d'adultes physiquement actifs chez les femmes et les hommes de 18-74 ans (en %)\*



\* Physiquement actifs = atteignant les recommandations d'activités physiques aérobiques (au moins 30 minutes d'activités soutenues par jour)

Sources : Enquêtes ENNS et Esteban, Santé publique France (synthèse des données disponibles en 2024)



Les Français ne font toujours pas assez d'activités physiques, selon une synthèse des données disponibles publiée par [Santé publique France](#) en septembre 2024, qui rappelle les dangers de la [sédentarité](#) pour la santé physique et mentale, le bien-être et la qualité de vie. Ce phénomène est notamment plus marqué chez les femmes : alors que 71 % des hommes de 18-74 ans atteignent le seuil recommandé d'activités physiques (au moins 30 minutes d'activités dynamiques moyennes par jour), ce taux n'est que de 53 %

Ecrit par le 22 février 2026

pour les femmes. Ainsi, en moyenne, 4 Français sur 10 ne feraient toujours pas assez d'activités physiques pour le maintien de leur santé. En outre, contrairement aux hommes (en particulier ceux de la génération X), la proportion de femmes atteignant les recommandations en matière d'exercice physique a également diminué sur la décennie étudiée (-10 points de pourcentage en général).

Les auteurs de la synthèse notent que l'[activité physique](#) globale des femmes trouve son origine pour 39 % dans le domaine du travail (activité professionnelle), pour 31 % dans les [activités domestiques](#) et pour 29 % dans les loisirs, tandis que celle des hommes provient majoritairement du travail (46 %) et des loisirs (44 %). En plus des différences observées entre les sexes et les groupes d'âge, il existe aussi de nombreuses disparités sociologiques et territoriales. Santé publique France relève par exemple que la proportion d'adultes physiquement actifs est plus faible chez les personnes les moins diplômées.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

---

## Le Codes 84 recrute un chargé de projet expérimenté

Ecrit par le 22 février 2026



[Le Comité départemental d'éducation pour la santé du Vaucluse \(Codes 84\)](#) recherche [un chargé de projet expérimenté \(Bac +5\) en promotion de la santé et santé mentale](#). Il aura notamment pour mission de pour coordonner le Projet territorial de santé mentale de Vaucluse (PTSM), qui consiste à :

- Animer le réseau d'acteurs et assurer la dynamique territoriale (Assurer l'animation et le développement du Contrat territorial de santé mentale, entretenir la dynamique partenariale...)
- Accompagner les acteurs (accompagner les porteurs de projets, animer des groupes de travail...)
- Organiser les évènements (colloque, assemblée...)
- Assurer la communication, en lien avec la chargée de communication (diffuser les informations, contribuer à l'organisation des Semaines d'Information sur la Santé Mentale...)
- Evaluer le projet (assurer le suivi et l'évaluation, établir annuellement un bilan de l'activité...)

Par ailleurs, en plus de ses missions, et en lien avec l'équipe, la personne recrutée pourra être amenée à participer [aux activités globales du Codes 84](#).

Ce poste à temps plein en CCD (Contrat à durée déterminée) jusqu'en juin 2026 est à pourvoir

Ecrit par le 22 février 2026

immédiatement.

**Comment postuler**

Envoyer CV et lettre de motivation avant le 15 avril 2025 à :

Codes de Vaucluse - Comité départemental d'éducation pour la santé  
57, avenue Pierre Sémard- 84000 Avignon

Ou par mail : [aurore.lamouroux@codes84.fr](mailto:aurore.lamouroux@codes84.fr)

---

# La médiation animale : une pratique thérapeutique qui se développe aussi en Provence

Ecrit par le 22 février 2026



**En plein essor, la médiation animale est une thérapie utilisée aujourd’hui par de nombreux praticiens dans bien des domaines. Elle soutient ou restaure le bien-être psychique, physique, social ou émotionnel de l’humain. Rencontre avec [Vanessa Rio](#), éducatrice spécialisée, sophrologue et intervenante en médiation animale, installée à La Roque d’Anthéron.**

L’endroit est discret. Il se niche entre le canal de Marseille et les collines boisées du vallon de la Baume à La Roque d’Anthéron. Là, vivent une famille et beaucoup d’animaux. Des chiens, des chats, des lapins, des cochons d’inde et des chevaux. C’est ici que Vanessa Rio, son mari et leurs enfants ont élu domicile. Pour cette éducatrice spécialisée auprès d’adultes en grande difficulté et ancienne chef de service d’un établissement médico-social, ce lieu était un rêve. Il lui permet aujourd’hui de mettre à profit ses acquis professionnels, et son amour des animaux pour proposer des accompagnements thérapeutiques complémentaires avec la médiation animale. « J’ai toujours été une cavalière, j’ai une grande passion pour les chevaux, ils m’ont appris beaucoup de choses », aime à dire Vanessa.

Ajouté à son expérience dans le domaine social, elle a complété sa formation par un cursus en sophrologie et en médiation animale. Aujourd’hui elle intervient auprès d’établissements sociaux. Elle répond aussi aux demandes directes de particuliers en quête de sens, de sérénité ou simplement de bien-être. Si la médiation animale est surtout utilisée auprès des séniors dans les EPHAD, des personnes

Ecrit par le 22 février 2026

atteintes de troubles mentaux, ou encore d'enfants en difficulté, elle se pratique aussi dans les entreprises et dans les milieux carcéraux.

**« Mais l'animal n'est pas le thérapeute, c'est la relation qui s'établit avec lui qui peut produire des effets »**

La médiation animale permet de travailler beaucoup de sujets : l'estime ou la confiance en soi, les difficultés à se concentrer, à se motiver, son rapport à l'autorité et au pouvoir, la gestion des émotions, les interactions sociales... « Mais l'animal n'est pas le thérapeute, c'est la relation qui s'établit avec lui qui peut produire des effets », affirme Vanessa Rio. « Et c'est la confiance qui s'installe entre l'homme et l'animal qui va amener les prises de conscience », complète-t-elle. Et la nature de cette relation doit être basée sur un consentement mutuel. « Les choses doivent être comprises par les deux », ajoute-t-elle. Un contrat moral en quelque sorte.

Ecrit par le 22 février 2026



Ecrit par le 22 février 2026



Vanessa Rio. DR

**« Avec le cheval il faut de la considération, une certaine fermeté et beaucoup de bienveillance »**

On peut « utiliser » de nombreux animaux dans la médiation. Les animaux impliqués sont des chiens dans

Ecrit par le 22 février 2026

plus de la moitié des cas (51 %) devant les chevaux (24 %), les animaux de la ferme (13 %), les ânes (9 %) et autres (3 %), selon la [Fondation A&P Sommer](#). Vanessa Rio les utilise presque tous. C'est la nature du sujet qui en détermine le choix.

Le cheval est principalement utilisé avec les handicapés ou dans le cas de protocoles de développement personnel. « Les chevaux sentent l'énergie que l'on dégage, ils ont une intelligence vibratoire très développée », précise Vanessa.

Cet animal impose naturellement le respect, le calme et l'introspection. « Par sa taille il vous repositionne et vous suggère d'être poli », ajoute Vanessa. « Il donne naturellement de la confiance en soi. Avec le cheval il faut de la considération, une certaine fermeté et beaucoup de bienveillance », argumente-t-elle. Savoir rechercher le consentement, savoir poser des limites, trouver des motivations, calmer le jeu, et toujours se respecter... toutes ces aptitudes sont naturellement sollicitées dans la médiation animale, et en particulier avec le cheval. « Ce sont les mêmes qualités nécessaires au management dans les entreprises », conclut-elle, non sans malice.

Le travail de médiation avec les chiens est moins exigeant. Le chien est d'avantage un partenaire de jeu. À cette dimension ludique s'ajoute aussi une sensibilité émotionnelle très forte, explique Vanessa. Il est généralement « utilisé » pour apaiser les personnes, pour développer leur mobilité ou aider aux respects de consignes. « Le chien présente la particularité de ne pas être rancunier et comme beaucoup d'animaux, il ne vous jugera jamais », explique Vanessa.

« Je me sers des animaux pour instruire les hommes », disait en son temps Jean de la Fontaine. Une manière à lui de faire de la médiation animale avant l'heure.

### **Petite histoire de la médiation animale**

Aussi appelée zoothérapie, la médiation animale n'est pas une pratique vraiment nouvelle. Fondée sur des connaissances empiriques, elle a été mise en pratique pour la première fois dans un cadre hospitalier, en Angleterre au début 19<sup>ème</sup> siècle. Outré par la maltraitance des malades mentaux dans les asiles, William Tuke, un humaniste philanthrope, a fondé, en 1796, son propre institut, avec une approche basée sur la bienveillance et la bonté. Ce qui tranchait singulièrement avec les méthodes violentes de l'époque. Son idée a été de confier aux patients des volailles et des lapins dont ils devaient s'occuper.

En se sentant responsable de ces animaux ils ont changé leur regard sur eux-mêmes et sont devenus aussi plus responsables d'eux-mêmes. Pendant les guerres mondiales on utilisait également des animaux dans les centres de convalescence. C'était pour ces hommes souffrant de traumatismes un moyen de se reconnecter à la réalité dans un environnement apaisant. Cette approche a été un facteur clé dans la réadaptation psychologique de ces blessés de guerre.

Les bases de cette relation positive humain-animal furent ensuite théorisées, dans les années 50, par le pédopsychiatre américain Boris Levinson. Il a ainsi pu mesurer tous les effets bénéfiques que pouvait avoir un chien (en l'occurrence le sien) auprès d'enfants autistes. En France, le vétérinaire Ange Condoret s'est intéressé aux enfants ayant des troubles du langage. Ses travaux aboutissent également à

Ecrit par le 22 février 2026

la conclusion que la présence d'un animal permet d'améliorer de manière sensible la communication avec les enfants. Ange Condoret fonde en 1977 l'[Association Française d'Information et de Recherche sur l'Animal de Compagnie](#) (l'AFIRAC). Cet organisme vise à promouvoir la recherche et la sensibilisation autour de l'impact thérapeutique des animaux.

---

## Sensibilisation au traumatisme en entreprise ce 27 mars à Avignon



**L'Association interentreprises pour la santé au travail du Vaucluse ([AIST 84](#)) organise jeudi 27 mars une action de sensibilisation aux chocs et traumatismes en entreprise.**

« Aucune entreprise n'est à l'abri », insiste les organisateurs de cette matinée de sensibilisation. L'objectif de cette campagne de prévention est d'être paré à toutes les possibilités et maintenir la stabilité d'une entreprise. La conscience des risques prémunit ainsi les équipes face aux incidents, qu'il

Ecrit par le 22 février 2026

s'agisse de décès, de blessures, d'agressions ou autres détresses psychiques. Après un événement grave, la santé mentale devient plus que jamais vulnérable, aussi bien du côté des salariés que des dirigeants.

Afin de mieux faire face aux traumatismes à court et long terme, l'AIST 84 formera les entreprises lors de cette matinée. Pour donner les moyens de s'adapter, les intervenants passeront en revue les réactions adéquates, les réflexes à adopter et les dispositifs d'accompagnement.

Animée par [Jean-Philippe Matz](#), psychologue du travail de l'[AIST 84](#) et [Muriel Trichet](#), psychologue clinicienne et fondatrice du [cabinet Isote](#), la présentation durera 1h30. Elle sera articulée autour des points suivants : identification et analyse, expositions des conséquences, fonctionnement de l'accompagnement des entreprises et collaborateurs, et témoignage d'une entreprise.

*Chocs et traumatismes en entreprise : Comment et quand agir pour en limiter l'impact ? Jeudi 27 mars de 9h à 10h30 à l'AIST 84, 40 rue François 1er à Avignon*

*Inscriptions en ligne sur [www.aist84.fr](http://www.aist84.fr) - 04 32 40 52 60*

---

## Deux concerts ce week-end au profit d'une cause féminine : l'endométriose

Écrit par le 22 février 2026



### **La troisième édition de ce projet national a lieu dans le Vaucluse**

Ce projet porté par Anne-Marie Lyaudet Borgeais et Alexandra Rousset a vu le jour en 2023 dans le Jura où s'est tenue la 1<sup>e</sup> édition. Depuis l'idée de rassembler ces musiciennes pour un concert annuel a grandi. La 2<sup>e</sup> édition de 2024 s'est faite dans le Limousin et 2025 dans le Vaucluse/Gard, la prochaine édition 2026 se tiendra à Haute-Garonne. Il s'agit de soutenir une cause pour soulager la souffrance des femmes qui souffrent d'endométriose.

### **Une maladie féminine qui rassemble**

C'est autour de cette action commune que se réunissent 80 musiciennes venant de toutes la France, 5 régions et pas moins de 17 départements représentés, pour constituer un grand orchestre d'harmonie sous la direction de Sylvie Rogier, cheffe invitée pour cette 3<sup>ème</sup> édition, qui habituellement dirige l'orchestre l'Union Musicale Sarriannaise.

Ecrit par le 22 février 2026

## Un orchestre au féminin

Les samedi 8 et dimanche 9 mars prochains, venez écouter ce grand orchestre au féminin (les hommes sont les bienvenus) au travers d'un programme musical de musiques de film, d'airs d'opéra, de jazz, variétés internationales, pour l'occasion, quatre chanteuses lyriques issues du choeur de l'Opéra Grand Avignon, se joindront à cette grande formation musicale, ainsi qu'un chanteur de jazz.

### **Les recettes reversées à l'association avignonnaise Manoléta**

Pour chaque concert, deux week-ends de répétitions sont programmés 2 mois avant, le travail musical est fait par un chef d'orchestre choisi par l'ambassadrice de la région, ici Claire Puechlong.

Ces 2 concerts sont donnés au profit d'une association qui défend les causes féminines et cette année les recettes iront directement pour l'association avignonnaise Manoléta, qui accompagne les femmes, mais aussi leur partenaire, pour pallier au mieux la souffrance de l'endométriose.

**Un projet soutenu par la Ville de Sarrians, la Ville des Angles, le Lions Club Pont d'Avignon et Villeneuve/Les Angles, la Ville de Rognonas et l'École de musique.**

**Samedi 8 mars. 21h. 12€. Salle Frédéric Mistral. Sarrians.**

**Dimanche 9 mars. 15h. 12€. Forum des Angles. Les Angles.**

## Maladies et troubles féminins au travail : Que dit la loi, que font les entreprises ?

Ecrit par le 22 février 2026



**Les femmes sont d'évidence des salariées comme les autres... A ceci près qu'elles font face à des contraintes et des désagréments propres à leur physiologie. Règles douloureuses, endométriose, allaitement, ménopause : que dit la loi aujourd'hui, quelles sont les propositions actuellement formulées pour améliorer leur quotidien, que font les entreprises ? En amont de la journée internationale des droits de la femme qui se tiendra ce samedi 8 mars, l'éclairage d'Axel Wantz, juriste aux [Editions Tissot](#).**

### **Le congé menstruel verra-t-il le jour ?**

Il n'existe pas de congé menstruel dans la loi française aujourd'hui, contrairement au Japon, à la Corée du Sud, ou plus récemment l'Espagne. Pour tenter de répondre à la souffrance des règles douloureuses et incapacitantes (qui concerne près d'une femme sur deux), il se présente depuis peu comme une solution possible.

Mais les différentes propositions de loi permettant aux femmes de prendre un congé menstruel n'ont pas abouti, les opposants arguant des risques en termes de discrimination et de confidentialité.

Cependant les partenaires sociaux s'emparent progressivement du sujet et quelques entreprises et organisations l'ont expérimenté. Le dossier de synthèse de ces expérimentations est disponible sur demande auprès du contact presse.

Il se concrétise majoritairement par l'octroi d'un jour mensuel de congé supplémentaire, voire d'un congé annuel supplémentaire de 13 jours ; nécessairement pris sur du temps de travail effectif et rémunérés comme un congé payé classique.

Ecrit par le 22 février 2026

## Quels aménagements possibles pour les salariées souffrant d'endométriose ?

L'endométriose, qui touche près d'une femme sur dix, est une maladie qui peut engendrer des symptômes imprévisibles, incapacitants et douloureux : douleurs aiguës, fatigue chronique, ou encore troubles urinaires ou digestifs.

Des troubles qui vont impacter la vie professionnelle des salariées, mais aussi celle de l'entreprise : organisation perturbée, tensions dans les relations de travail, baisse de la performance...

Pour aménager les situations de travail, l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail décline plusieurs propositions et bonnes pratiques :

- adapter les objectifs et les équipements, limiter les déplacements ;
- introduire un temps de récupération, proposer des horaires décalés, octroyer des jours supplémentaires de télétravail et aménager ses conditions de réalisation ;
- autoriser des absences supplémentaires avec maintien de salaire ;
- accompagner les salariées dans une démarche de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

## Comment allaiter son enfant sur son lieu de travail ?

La loi autorise l'allaitement sur les lieux et pendant le temps de travail une heure par jour (30 minutes le matin et l'après-midi) pendant un an après la naissance. Ou pendant 20 minutes si l'employeur met à disposition des salariées un local dédié à l'allaitement (à l'intérieur ou à proximité des locaux affectés au travail). Cependant, il n'y est tenu que si l'entreprise emploie plus de 100 salariées et ces heures ne sont pas considérées comme du travail effectif et donc, pas rémunérées.

Dans son Rapport annuel 2023, la Cour de cassation suggère que toutes les femmes qui le souhaitent puissent effectivement allaiter leur enfant dans un local ou tirer leur lait. Elle préconise également de rémunérer la pause d'allaitement, conformément à la Charte sociale européenne.

## Les effets de la ménopause bientôt mieux pris en compte ?

14 millions de femmes en France sont concernées par cette période qui affecte leur bien-être physique, mental et social. Or, la prévention se limite à la 'Semaine Santé des femmes' et au bilan de prévention pour les salariées de 45 ans à 50 ans. C'est pourquoi la proposition de loi déposée le 25 janvier par la députée [Delphine Lingemann](#), propose :

- D'inclure l'apparition de la ménopause à la liste des facteurs à prendre en considération dans la visite médicale de mi-carrière pour lutter contre les risques de désinsertion professionnelle et mesurer l'évolution des capacités de la salariée.
- De faire bénéficier à ces salariées d'un examen de santé spécifiquement dédié à la prévention des risques liés à la ménopause et d'un examen d'ostéodensitométrie si des facteurs de risques de l'ostéoporose sont identifiés.

Ecrit par le 22 février 2026

- D'expérimenter (pendant 3 ans maximum et dans 3 régions) l'arrêt de travail gynécologique pour les salariées touchées par des symptômes incapacitants liés à la ménopause.

Cette proposition de loi a été renvoyée à la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale et sera examinée à une date qui reste encore à arrêter.

Certains partenaires sociaux se sont déjà emparés de ce sujet et ont négocié, majoritairement à l'échelle des entreprises, des aménagements au profit des salariées concernées par la périmenopause ou la ménopause, comme un jour de congé supplémentaire rémunéré.

## (Vidéo) Apt, Agriculture et alimentation, pourquoi manger des produits locaux ?



Le [Parc naturel régional du Luberon](#) propose une conférence pour explorer les liens entre agriculture et alimentation : «Pourquoi manger des produits locaux ? Les impacts du système

Ecrit par le 22 février 2026

## **alimentaire sur l'environnement et sur la santé, par l'association Les Greniers d'abondance, mardi 5 mars, à 18h à la salle des fêtes d'Apt.**

Objectif : Sensibiliser les habitants aux impacts de notre modèle alimentaire sur la santé, l'environnement, les ressources, la biodiversité, alors que dans l'actualité, l'étude de la loi d'orientation agricole semble affaiblir le soutien à l'agriculture biologique.

### **Mais qui veille au grain ?**

Les crises climatiques, énergétiques, environnementales et économiques menacent la sécurité alimentaire des pays développés. Extrêmement dépendant des énergies fossiles, notre système alimentaire pourrait être déstabilisé face à une augmentation du prix du carburant. Appauvris par des années de traitements chimiques, les sols agricoles exigent plus d'intrants pour produire les aliments que l'on retrouve dans nos supermarchés, endettant toujours un peu plus les agriculteurs au passage... Après un bref état des lieux des menaces qui pèsent sur la sécurité alimentaire de la France, les intervenants, scientifiques et ingénieurs, membres des Greniers d'abondance, présentent des solutions permettant d'assurer la transition vers un système alimentaire durable et soutenable.

Ecrit par le 22 février 2026



## Agriculture et alimentation *Pourquoi manger des produits locaux ?*

Les impacts du système alimentaire sur l'environnement et la santé

Mercredi 5 mars 2025

Avec  
Les Greniers  
d'Abondance

De 18h à 19h30  
Salle des fêtes  
Ville d'Apt

Apéritif local offert



Entrée gratuite  
Renseignements :  
04 90 04 42 00

Ecrit par le 22 février 2026

## **Le projet alimentaire territorial du Parc du Luberon**

Dans le cadre du Projet alimentaire territorial porté par le Parc du Luberon depuis 2017, de nombreuses actions sont menées pour promouvoir un changement nécessaire dans nos comportements alimentaires et aller vers une alimentation de meilleure qualité, en lien avec les productions agricoles locales et de saison. Depuis 2023, le Parc bénéficie d'un financement du ministère de la Santé pour son projet «L'alimentation méditerranéenne au cœur des transitions agroécologiques», lauréat du Programme National pour l'Alimentation. Des [actions d'information](#) et de sensibilisation auprès d'un large public sont proposées afin de créer une culture commune autour des enjeux de transition incontournables aujourd'hui.

### **Consom'acteurs**

Plusieurs conférences seront proposées pour comprendre le système alimentaire dans lequel nous vivons, les impacts sur notre santé et celle des écosystèmes, et ainsi devenir les acteurs du changement. Notre alimentation et les systèmes qui la produisent sont au centre des grands enjeux sociétaux et environnementaux actuels. Le constat est sans appel : nos systèmes alimentaires contribuent massivement à la dégradation des conditions d'habitabilité de nos territoires tout en étant de plus en plus vulnérables face aux crises de l'anthropocène. Cependant, rien n'est joué car il existe de nombreuses trajectoires vertueuses de transformation de nos systèmes alimentaires pour les territoires et leurs habitants.

### **Les infos pratiques**

Conférence. Pourquoi manger des produits locaux ? Les impacts du système alimentaire sur l'environnement et sur la santé. Mardi 5 mars à 18h. Salle des fêtes d'Apt. Une initiative de l'association Les greniers de l'abondance avec le soutien de la Ville d'Apt. Mardi 5 mars. 18h. Salle des fêtes d'Apt. Place Gabriel Péri. Durée 1h30. Entrée libre. Apéritif local offert. 04 90 04 42 00